

Réunion du conseil municipal du 27/04/2011

La réunion du conseil municipal a été ouverte à 20h00, Excusé : Lionel Gosse, Absent : Laurent Granier.

- Photovoltaïque :

Un courrier a été adressé à C.E.Solaire leur demandant de compléter l'étude d'impact, ils nous proposent de participer à un prochain conseil afin de mieux présenter le dossier aux élus, le conseil est d'accord avec cette proposition.

- C.U. Loubier Nicolas :

Une délibération a été prise pour qu'un C.U. soit délivré avec dérogation pour un terrain situé sur la route de la Vialatte.

- Terrain Rousset situé à Verrières :

Suite à la succession Rousset, un terrain situé à Verrières a été donné à la commune pour faire un parking. Une délibération a été prise pour accepter ce terrain.

- Suite au décès de Manuel Teixeira, son véhicule a été gracieusement offert à la commune, une délibération a été prise afin d'accepter ce véhicule.

- Reliquat des anciens combattants des 2 guerres :

Le compte étant bloqué depuis plusieurs années, la commune souhaitait faire des démarches pour débloquer la situation, M. Planchon souhaite créer une association communale des anciens combattants afin de régler cette situation.

- 4 taxes :

- Suite à la suppression de la Taxe professionnelle, il a été instauré une contribution économique territoriale (CET)

Le taux des taxes reste inchangé, le conseil n'a pas voté d'augmentation pour 2011 mais une nouvelle répartition suite à la loi de finances votée par le parlement.

	Taux 2010	Taux 2011
Taxe d'habitation	1,75%	5,87%
Foncier bâti	5,15%	5,15%
Foncier non bâti	105,68%	110,81%
CFE	3,90%	14,76%

Nous rappelons que l'année 2010, la commune avait augmenté les taux de 2,5% et non de 33% comme parfois indiqué.

- Les subventions aux associations ont été reconduites à quelques aménagements près, elles ont été votées à l'unanimité.

- Budgets

Les différents budgets ont été approuvés à l'unanimité.

- Questions diverses.

La TNT arrive le 10 Mai une réunion d'information est programmée le 05 Mai à 14 H à la salle des fêtes de Grandrieu.

- Un correspondant local EDF devant être désigné, Lionel Gosse a suivi une formation d'une journée a cet effet.

- ONF a demandé une délibération pour travaux de marquage et délimitation sur des sectionnaux de la commune, le cout s'élevant à:

- Ancelpont : 168 € Signalisation

1403 € débroussaillage et délimitation

Subvention C.G. 50%

Croisières : 3152 € subvention 75%

CCAS : 1840 € subvention 50%

- Sectionnal de la Vialatte : Une délibération a été prise afin de transférer ce sectionnal à Laurent Nurit en remplacement de Bernard.

- Location des gites : Dorénavant les gites seront loués directement, le contrat avec l'organisme sera supprimé.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 21h40.